

## EINVILLE au JARD



Pour consulter le site Internet :

[www.einville-au-jard.com](http://www.einville-au-jard.com)

Pour envoyer un mail :

[mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr](mailto:mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr)

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 20

*Convoqué le 7 janvier 2010, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 14 janvier 2010 à 20H30, sous la présidence de M. Michel VOGIN, Maire.*

Présents : MM. (Mmes) : Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Alain HENRY, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Philippe LEONARD, André MARCHAL, Cédric MASSON, Marc VILLEMANN, David TOMBRE, Isabelle ZOCCHETTI.

Excusés : Bruno LEHMANN (procuration à Michel VOGIN), Elise MEREL (procuration à Alain HENRY)

Absents : Pascal LEBIGRE

Secrétaire de séance : André MARCHAL

Le Maire, Michel VOGIN, a présenté ses vœux aux membres de l'équipe municipale. Il a souligné le travail des employés communaux largement sollicités en ce début d'année, en raison des intempéries et de la nécessité de déneiger les rues.

### ▪ Compte-rendu de la précédente réunion

Lecture a été donnée du compte-rendu de la précédente réunion qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

### ▪ Compte-rendu des commissions

#### 1 - Commission « Jeunesse – Vie associative » du 17 novembre 2009

Cette réunion a permis de faire un tour d'horizon de la vie associative, des activités passées et à venir.

Certaines associations font état des difficultés de maintenir l'effectif des licenciés, notamment chez les jeunes adolescents. 91 jeunes ont toutefois bénéficié de l'aide à la licence réservée aux Einvillois.

#### 2 – Commissions « travaux – personnel communal – bois – fleurissement » du 11 décembre 2009

Pour permettre la réalisation du chemin des sources, il convient de dégager une emprise de 3 m de chaque côté du chemin. Par tirage au sort, 23 lots de 24 stères ont pu être attribués.

La commission a réfléchi à la notation du personnel, les critères d'avancement et au plan de formation répondant aux besoins de la commune et aux vœux des employés. Une information sur le compte épargne-temps a été communiquée.

15 personnes ont été primées à l'occasion du palmarès du fleurissement. Des chèques cadeaux ont été remis en remerciement des efforts pour l'embellissement de notre village.

#### ▪ **Caution OPH – 7 logements**

Conformément au montage financier prévu à l'origine, dans le cadre du projet de construction de 7 logements rue de la Halle, l'OPH sollicite la caution de la commune, à hauteur de 50 %, pour deux prêts d'un montant total de 546 000 € sur une durée de 40 ans. Le Conseil Général se porte garant pour le solde.

#### ▪ **Secrétariat de mairie**

Deux postes d'agent administratif à temps partiel ont été créés en remplacement du temps complet occupé précédemment par Valérie MANGIN. Jonathan PORA (15 heures) et Isabelle BEYNA (25 heures) sont les nouveaux interlocuteurs du secrétariat de mairie.

La répartition des tâches et le planning horaire ont été présentés au conseil municipal.

#### *- Régime indemnitaire*

A l'unanimité, le conseil municipal a accepté la proposition du Maire pour le régime indemnitaire du personnel administratif et technique. L'enveloppe annuelle augmentera de 500 €.

#### ▪ **Vente de bois**

Le bois de la parcelle 19 a été présenté à la vente 8 fois en un an et demi sans succès. La conjoncture actuelle, les problèmes de conservation et la qualité moyenne du bois proposé nous contraignent à vendre, sur les conseils de l'ONF, ce bois en régie pour les besoins de chauffage de l'industrie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette opération.

#### ▪ **Restes à réaliser 2009**

Le conseil municipal valide les restes à réaliser au 31 décembre 2009 : soit 57 554 € de dépenses et 43 696 € en recettes. Sont concernés les travaux de voirie route de Remonville, subvention OPH, matériel Maison de retraite, Maison de la Halle.

Pour l'assainissement, les restes à réaliser s'établissent à 40 000 €, correspondant aux frais d'étude.

Ces dépenses correspondent à des commandes engagées non encore réalisées, conformes au budget prévisionnel.

#### ▪ **Demande de subvention DGE**

Le conseil municipal décide de solliciter deux subventions au titre de la DGE. :

- création d'une aire d'activités à l'Ecole René Schweitzer, pour 50 000 € HT.
- construction d'un bâtiment de stockage pour équipements sportifs, au port, pour 20 000 € HT.

#### ▪ **Acquisition et travaux 2010**

Pour réaliser un deuxième columbarium avec les mêmes caractéristiques que le premier, 4 entreprises ont été sollicitées. Marbrerie Lorraine de Dombasle a été retenue pour un montant de 6 584 € HT.

Pour compléter le sas d'entrée du Familial et pour sécuriser l'accès du dojo, une cloison avec porte vitrée sera installée. 3 entreprises ont été sollicitées. La société Veralu a été retenue pour la somme de 2 870 € HT.

A l'unanimité, le conseil autorise ces achats.

#### ▪ **Informations diverses**

- Le recensement de la population 2009, communiqué par l'INSEE, fait état de 1232 habitants, contre 1233 en 2007.
- Carte scolaire : la projection à la rentrée 2010 fait état de 167 élèves, contre 181 en ce début d'année.
- La liste électorale, revue par la commission, fait apparaître un total de 925 électeurs au 31 décembre 2009, contre 980 précédemment : 82 radiations et 27 nouveaux inscrits.
- Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, André MARCHAL et Michel VOGIN se sont proposés pour représenter la commune au sein du conseil d'administration du Comité des Fêtes.
- Le véhicule Piaggio a été vendu à un particulier, pour la somme de 1200 €.
- Le projet d'aménagement du secrétariat de mairie a été présenté en 3 D par David TOMBRE.
- Pendant la période de neige les trottoirs ont été inégalement dégagés. Merci à ceux qui ont fait l'effort de déneiger devant chez eux, et pour certains qui ont « poussé » plus loin. Il est rappelé que chacun doit nettoyer le trottoir devant son domicile.
- Des canisettes sont installés dans le village, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce qu'elles soient utilisées.

*Le Maire et toute l'équipe municipale vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches : bonheur, joie, santé, réussite personnelle et professionnelle. Que cette nouvelle année vous permette de concrétiser tous les projets qui germent en vous et vous apporte sérénité, calme et espoir d'un monde meilleur et plus juste.*

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 4 février 2010 à 20 h 30.**